

Proposition présentée par les députés :

Mmes et MM. Anne Emery-Torracinta, Marie Salima Moyard, Roger Deneys, Prunella Carrard, Irène Buche, Lydia Schneider Hausser, Jean-Louis Fazio, François Lefort, Melik Özden, Sophie Forster Carbonnier, Olivier Norer, Mathilde Captyn, Jacqueline Roiz, Christine Serdaly Morgan

Date de dépôt : 25 juin 2012

Proposition de résolution

Merck Serono : la classe politique doit continuer à soutenir les employé-e-s et les démarches du gouvernement

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la confirmation par la direction générale de Merck Serono de la fermeture prochaine de son siège genevois ;
- la perte directe de plus de 1 500 emplois au sein de l'entreprise (1 250 postes de travail, plus les intérimaires et sous-traitants directement impliqués sur le site) ;
- les conséquences indirectes de cette décision pour l'emploi à Genève, en particulier l'impact sur les entreprises sous-traitantes et les commerces du quartier de Sécheron ;
- la nécessité de conserver des emplois dans des secteurs diversifiés et tournés vers l'avenir à Genève ;
- l'insuffisance du plan social proposé par la direction de l'entreprise ;
- les textes précédemment adoptés par le Grand Conseil, à savoir la résolution 693 (Merck Serono : un nouveau cas d'école !), la motion 2085 (pour un pôle de recherche en biotechnologies), la résolution 692 (Merck Serono : apporter des réponses immédiates et promouvoir le développement des jeunes entreprises innovantes), la résolution 701 (Merck Serono : soutenons les solutions des employé-e-s) ;

- la mobilisation très importante et très active des employé-e-s et de leurs syndicats ;
- les propositions sérieuses et créatives des employé-e-s ainsi que de la task force pour maintenir et développer des emplois dans le secteur de la biotechnologie ;
- les allègements fiscaux dont pourrait avoir bénéficié Merck Serono et qui devraient alors être rétrocédés au canton par l'entreprise ;
- la nécessité d'une mobilisation de toutes les autorités politiques afin de maintenir la pression sur la direction de Merck Serono et de trouver la solution la meilleure pour les employé-e-s et pour notre région ;
- la faible protection légale des employé-e-s et le rôle de l'Etat prévu par la loi en cas de licenciement collectif ;

invite le Conseil d'Etat

- dans le cadre de la médiation entamée par le DSE, à intervenir fermement auprès de la direction de Merck Serono pour participer à la négociation avec les employé-e-s et leurs représentants afin d'obtenir un plan social digne de ce nom ;
- à tout entreprendre pour que la task force puisse concrétiser dans les meilleurs délais la création d'un institut de biotechnologie à Genève, notamment en présentant des solutions de financement complémentaire (financement mixte) ;
- à veiller à ce que les libertés syndicales soient respectées par la direction de Merck Serono et ce jusqu'à la fermeture définitive du site.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'annonce de la fermeture du siège genevois de Merck Serono a provoqué un véritable traumatisme dans notre canton.

Depuis plusieurs semaines et avec le soutien de la classe politique, les employé-e-s et leurs syndicats se battent pour maintenir les emplois dans notre région.

Dans le cadre de la procédure de consultation, des propositions alternatives intéressantes ont été faites par le personnel (pour le détail, voir notamment la résolution 701¹).

La task force regroupée autour du conseiller d'Etat Pierre-François Unger a retenu celle de créer un institut de biotechnologie à Genève. Selon La Tribune de Genève du 20/6/12, « *il s'agirait d'un centre de science appliquée qui pourrait raccourcir le temps nécessaire au développement d'un médicament et former des chercheurs. Cela permettrait de maintenir un pôle de compétence dans la région et de conserver des emplois. Ce type d'institut existe déjà, avec succès, dans les régions vouées à la biotechnologie, notamment au Massachusetts Institute of Technology à Boston ou à l'Université de Louvain, en Belgique.* »²

Toutefois, la création d'un tel institut nécessite des financements importants. Le Temps du 20/6/12 évoque une somme nécessaire de l'ordre de 300 millions de francs.

Or, le plan social proposé par la direction générale de Merck Serono se limite à 30 millions de francs, alors que les autorités genevoises attendent « *un geste significatif à hauteur de 100 millions de francs* »³.

Il est donc important de maintenir la pression sur la direction générale de Merck Serono et ce d'autant plus que le plan social prévu à Genève est moins généreux que ce qui est proposé dans d'autres régions européennes. Dans l'article du Temps précité, un délégué du personnel explique qu'en Espagne le plan social offre deux mois de salaire par année d'ancienneté contre un

¹ <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/R00701.pdf>.

² Voir : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/conseil-etat-reclame-lextension-fonds-daide-employes/story/11460769>.

³ Pierre-François Unger cité par Le Temps du 20/6/12.

pour la Suisse (indemnité moyenne de 150 000 F en Suisse contre un plafond de 380 000 euros en Espagne).

L'Etat a donc un rôle réel à jouer. Maintenir la pression sur la direction générale de l'entreprise permettra non seulement d'obtenir un meilleur plan social, mais aussi de garantir un meilleur partenariat social avant que ce conflit ne s'envenime trop. Comme l'écrivait Le Courrier du 20/6/12, « *la présence renforcée d'agents de sécurité aux portes du bâtiment – certaines personnes prenaient des photos du personnel – n'a pas non plus apaisé les esprits* ».

Indépendamment des fonds qu'il est important d'obtenir de Merck Serono, il faut également envisager d'autres sources de financement. Des partenaires privés pourraient être intéressés, mais pour cela il est nécessaire qu'une partie du financement soit déjà trouvée auparavant rapidement.

Les collectivités publiques ont également un rôle à jouer : la Confédération, tout comme le canton de Vaud, pourraient également mettre des fonds, mais pour cela il faudrait que Genève y contribue également : investir des fonds publics, c'est maintenir des emplois dans notre canton.

Quoi qu'il en soit, la pression sur la direction générale de l'entreprise doit se maintenir. En ce sens, l'office cantonal de l'emploi a un rôle à jouer. En effet, dans le cas d'un licenciement collectif et en cas de conflit rendant impossible la poursuite des négociations, l'OCE peut intervenir en tant que médiateur⁴.

En conclusion, il est important que la classe politique ne baisse pas les bras et continue à soutenir tant les employé-e-s de Merck Serono que les démarches entreprises par le gouvernement genevois pour maintenir l'emploi dans notre région.

⁴ Voir sur le site de l'Etat : http://www.ge.ch/emploi-entreprises/licenciement_collectif.asp.